

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 26 JUIN 2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 20 (dont 1 suppléant)

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

Le 26 juin 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Jean-Claude BERGER SABBATEL (suppléant)

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Thierry GAIDE

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2024-91

**PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
HAUTE-TARENTEISE A L'EVENEMENT « MOUNTAIN SHAKER » EDITION
2024 SUR LA COMMUNE DE TIGNES**

Lors du séminaire tourisme organisé en 2023 par la communauté de communes de Haute Tarentaise, il a été conclu de définir le vélo comme un axe stratégique du développement touristique de la destination.

En conséquence, les membres du conseil d'exploitation tourisme ont décidé d'accompagner financièrement, pour cette année 2024, des projets et des événements sur le territoire liés à la pratique du vélo : le « Mountain Shaker » été en faisant partie.

Il a été conclu que la communauté de communes participe à hauteur de 10 000 € à l'organisation de l'événement. En contrepartie, Tignes Développement, organisateur, fournit des prestations, en matière de communication et de présence sur l'événement, à la communauté de communes de Haute-Tarentaise.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de financement entre la CCHT et Tignes Développement ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget annexe Tourisme Haute-Tarentaise Vanoise ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

Yannick AMET

Président



CONVENTION

Participation financière de la communauté de communes de Haute-Tarentaise à l'évènement « Mountain Shaker été » édition 2024 sur la commune de Tignes

ENTRE

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise, représentée par son Président, Monsieur Yannick AMET, dûment habilité, désignée sous le sigle **CCHT**,

D'une part

ET

La SEM Tignes Développement, représenté par son Directeur, Monsieur Frédéric PORTE, désignée « **TIGNES DEVELOPPEMENT** »

D'autre part

► **PRÉAMBULE**

Lors du séminaire Tourisme organisé en 2023 par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, il a été conclu de définir le vélo comme un axe stratégique du développement touristique de la destination.

En conséquence, les membres du conseil d'exploitation Tourisme ont décidé d'accompagner financièrement pour cette année 2024 des projets et des évènements sur le territoire liés à la pratique du vélo : le « Mountain Shaker été » organisée par la station de Tignes du 20 au 28 juillet, en faisant partie.

► **PRESENTATION DE L'ÉVÈNEMENT**

- Les 20 et 21 juillet 2024 : Freestyle Tour by FISE (ex Savoie Mont Blanc Freestyle Tour) skateboard, roller et trottinette freestyle.

- Le 22 juillet 2024 : L'Xplore Film Tour

Rendez-vous le lundi 22 juillet à partir de 21h30 dans l'amphithéâtre de Tignes le Lac pour une séance de cinéma plein air avec les montagnes en toile de fond !

- Le 23 juillet 2024 : Le Pump Party Tour

La journée sera composée de séances d'initiation, d'épreuves compétitives destinées au vélo et à la glisse urbaine et des animations avec la présence de professionnels.

- Le 24 juillet 2024 : La Rouetignes

Sur la mythique piste de descente de Palafour, les vététistes se retrouvent pour une journée sportive et festive organisée par le Vélo Club de Tignes avec au programme : slalom parallèle chronométré à partir de 12 ans, animations freestyle, concert, DJ set et animations vélo pour petits et grands.

- Le 25 juillet 2024 : Le Draisienne Kids Tour

Le Draisienne Kids Tour est un événement qui se veut convivial et ludique pour 2-5 ans ! Chaque enfant réalise plusieurs tours avec différentes spécificités par vagues de 6, afin de se défier tout en s'amusant. Pas de classement ni de podiums, chacun sera récompensé !

- Les 26 et 27 juillet 2024 : Slopestyle VTT

Discipline extrême et très spectaculaire du VTT qui est largement inspirée de la pratique du dirt et du BMX et qui consiste à réaliser des figures sur des modules en bois.

- Les 27 et 28 juillet 2024 : Trophée Enduro des Alpes

Tignes accueille la 5ème étape du Trophée Enduro des Alpes, circuit VTT enduro regroupant pour la saison 2024 8 étapes + 1 étape bonus 100% en équipe (le Championnat des Alpes) dans les plus beaux massifs Alpins.

- Du 26 au 28 juillet 2024 : Contest Trophée des Bike Parks

Toute la saison d'été, Tignes propose un challenge VTT virtuel sur une de ses pistes signatures. Dans le cadre de Mountain Shaker, les participants au Trophée Enduro des Alpes seront invités à participer à ce contest.

Mountain Shaker été, c'est aussi des concerts, du street-art et des villages partenaires.

Il est convenu ce qui suit :

► **ARTICLE 1 – Apports des parties**

D'une manière générale, les parties s'engagent à faire référence de leur partenaire respectif dès qu'elles l'estimeront utile et bien à propos.

Les parties s'engagent à respecter l'identité visuelle de la marque de l'autre partie conformément aux spécifications fournies par cette autre partie.

A cet effet, les parties s'engagent, dans la mesure du possible, à soumettre à l'autre partie, pour validation préalable de la conformité à l'identité visuelle, l'ensemble de l'utilisation du matériel fourni par l'autre partie réalisée dans le cadre du présent contrat.

Les parties s'engagent réciproquement à ne nuire en aucune façon à leur image de marque respective, à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

Engagement pour la CCHT :

- La participation financière de la communauté de communes de Haute-Tarentaise est de **10 000,00 € TTC**, servant à couvrir une partie des frais d'organisation.

Engagement pour Tignes Développement :

- Visibilité sur le village partenaires avec l'exposition de PLV

- Visibilité digitale avec : logo sur la page internet de l'événement et sur le programme de l'événement, mentions sur les canaux de communication, diffusion d'un spot publicitaire sur les écrans station

► **ARTICLE 2 – Gestion**

Tignes Développement éditera une facture de **10 000,00 € TTC** correspondant à la part de la participation de la CCHT pour l'organisation de l'événement à la suite de la signature de la présente convention.

► **ARTICLE 3 – Conditions**

L'organisateur prend à sa charge et assure l'ensemble du bon déroulement de l'événement. En raison de la crise sanitaire ou pour toute autre raison du fait de l'organisateur, si l'événement devait être annulé ou reporté en 2025, le montant intégral de la participation financière de la CCHT devra lui être restitué sur l'année 2024.

► **ARTICLE 4 – Litiges**

En cas de litiges, un accord à l'amiable sera recherché avant recours aux tribunaux. Le cas échéant, les tribunaux de la ville d'Albertville sont expressément reconnus compétents.

Fait en deux exemplaires originaux, destinés aux deux parties signataires.

La SEM Tignes Développement

Monsieur Frédéric PORTE,

Directeur

A _____, le _____

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise

Monsieur Yannick AMET,

Président

A _____, le _____